

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone se réunira, en séance ORDINAIRE :

Le **Jeudi 26 février 2026 à 18h30** A la salle des fêtes de la commune d'Escorneboeuf.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 11/12/2025

Compte rendu des Délégations du Président et du Bureau Communautaire

I. Présentation du Débat d'orientations financières en présence des membres de la Commission Finances

II. Délibérations

ADMINISTRATION GENERALE :

- Dénomination des voies nouvellement créées à la ZA Lafourcade Nord
- Convention de remboursement de frais entre le CCAS de Gimont et la 3CAG - Mise à disposition exceptionnelle d'un agent auprès du CCAS de Gimont dans le cadre du CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité*)
- Mise à jour des procès-verbaux de transfert des chemins de randonnée pour les :
 - o PR « Sur les Traces des Maquisards » -> Commune de GAUJAN et VILLEFRANCHE D'ASTARAC
 - o PR « La Boucle Marsannaise » -> Commune de MARSAN et une petite partie d'AUBIET
 - o PR « Au Bois de Tulle » -> Commune AUBIET

URBANISME :

- Approbation du Rapport de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) 2024 - 2025
- Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Aubiet
- Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Escorneboeuf

RESSOURCES HUMAINES :

- Mise à disposition individuelle d'agents de la 3CAG au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Modification du tableau des emplois
- Mise en place d'une gratification pour les stagiaires de l'enseignement supérieur

III. Questions diverses

Gérard ARIES

Président de la Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE

